

Publié le 23 janvier 2020

LES EOLIENNES, C'EST DU VENT ?

En 2008, Lorsque Giscard, jadis fort tourné vers le nucléaire luttait contre les éoliennes, nous trouvions cela suspect. Voulait-il vraiment préserver le patrimoine de la France ou la source d'énergie qui lui était chère *?

Plus récemment, le réchauffement climatique ne faisant pour nous plus de doute, le côté mortifère de l'énergie nucléaire aidant (depuis 2008 nous commémorons la catastrophe deTchernobyl chaque année par un stand en avril), nous avons adhéré à l'idée de voir se développer l'éolien. Pourtant, ici et là des gens s'organisent pour dire non à cette énergie venue du vent.

Par exemple la FEDERATION ENVIRONNEMENT DURABLE

(1300 associations, fédérations régionales, collectifs et membres <https://environnementdurable.net/>), Regard de la Durande <https://mouilhadefranck.wixsite.com/regard-de-la-durande> ou encore Vent de colère <http://www.ventdecolere.org/> .



Image, source <http://www.lcp.fr/actualites/transition-energetique-les-eoliennes-terrestres-future-etincelle-de-la-contestation-des?idU=1>

Entre les réseaux sociaux remontés parfois contre l'éolien et l'une de nos dernières enquêtes publiques (SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), nous avons pris le temps de nous informer sur le sujet. Le doute était nécessaire, tant il existe dans notre pays de grands projets inutiles et coûteux et de surcroît dévastateurs comme le Lyon-Turin (PDF de nos pages d'accueil sur le sujet).

**Dans les années 70, Valéry Giscard d'Estaing est ministre des Finances sous Pompidou : « Ces deux hommes sont respectivement les chefs de file de deux groupes financiers et industriels : Pompidou avec le groupe Compagnie Générale d'Electricité (CGE) et Giscard avec le groupe Creusot-Loire, en association avec Jeumont-Schneider..... Le groupe lié à Pompidou crée, pour lancer le développement nucléaire, la filiale SOGERCA, avec l'achat de la licence General Electric*

(réacteur à eau bouillante). Le groupe lié à Giscard crée, lui, le groupe Framatome, avec l'achat de la licence américaine Westinghouse (réacteur à eau pressurisée)... » Source, le passionnant témoignage de Reinhard Wolff, ancien ingénieur EDF, à cette adresse <https://www.sortirdunucleaire.org/Independance-energetique-l-alibi>
https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/vge-et-les-eoliennes_689965.html
https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/vent-de-fronde-contre-l-eolien_542685.html

Nous allons donc aborder le sujet en reprenant les différents points que nous avons soulevés lors de l'enquête sur le projet éolien du Massif du Devès sur la commune de Saint Jean de Nay, au centre du département de la Haute-Loire (43) en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous nous attarderons sur le peu de bénéfices pour l'écologie et sur les conséquences pour la santé, ce qui nous a le plus choqués.



Photo source <https://www.registredemat.fr/parceoliensaintjeandenay/rapport>

Projet éolien du Massif du Devès sur la commune de Saint Jean de Nay, extraits.....

Le document complet est disponible en page environnement, enquête publique sur le projet.

LE POINT DE VUE ECOLOGIQUE

Page 4/133 du Dossier de demande d'autorisation environnementale.....nous lisons « environ 11 672 à 17 606 tonnes de Co2 évitées chaque année ».

En termes de CO₂, tout comme les voitures électriques, si l'on considère le coût énergétique « du puits à la roue » (c'est-à-dire dès les 1^{ères} étapes de construction, y compris dès l'extraction des métaux et jusqu'à un éventuel recyclage), il est, pour les éoliennes, au-delà de ce qui est tolérable. Nous avons donc du mal à croire, comme trop souvent, en ces belles promesses.

L'Allemagne, qui a inscrit depuis longtemps l'éolien dans sa production d'énergie ne sait que faire des éoliennes au rebut car on ne sait pas les recycler. A ce jour, constatant que les gaz à effets de serre ne sont pas réduits malgré l'important investissement dans ce domaine, ce pays voisin réduit son programme éolien.

Nous allons développer les divers aspects écologiques.

La fabrication et l'installation des éoliennes

➤ L'acier pour les mâts, c'est coûteux en énergie
➤ Pour fabriquer le rotor et la nacelle, on utilise 200 kg de terres rares (ou métaux rares, dont le néodyme) extraites en Chine. C'est très polluant. Par ailleurs, on constate une augmentation des leucémies autour des mines. Les métaux sont dans la nature associés à l'uranium et d'autres produits radioactifs ; ils produisent ainsi des déchets hautement toxiques

<https://www.courrierinternational.com/article/2013/01/24/un-poison-radioactif-dans-nos-smartphones>)

➤ La construction de routes d'accès pour le montage et l'entretien est un coût écologique sévère quand on traverse des bois, des haies ou des prairies cultivées en bio, par exemple. Selon l'Ademe, à cette adresse

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/impacts-environnementaux-eolien-francais-2015-rapport.pdf>

« 4.5.3.4. Construction des routes d'accès L'hypothèse d'Ecoinvent (Bastien Burger, 2007) de 10 kilomètres de route par parc éolien est utilisée. Nous avons ici une distance cumulée de 5810 kilomètres de routes construites pour l'accès aux différents parcs ».

Le support des éoliennes est un énorme bloc de béton armé. En plus de l'emprise, les matériaux utilisés ont un coût pour la nature (extraction du sable, du ciment pour les centaines de tonnes de béton).



Le gigantisme des éoliennes (entre 150 et 175 m, page 10/67 du Résumé non technique) pose des questions, ne serait-ce que pour leur implantation : plus de 1000 tonnes de béton et d'acier sont nécessaires pour un pylône.

L'intermittence

Selon Pascal Lepetit (secrétaire départemental de la section départementale de la Nièvre de Debout-la-France), les pales doivent bouger lorsqu'il n'y a pas de vent pour éviter qu'elles ne se déforment ; on les alimente donc en courant pris sur les réseaux, ce qui est un comble.

Les éoliennes sont un outrage à l'écologie. Elles ne fonctionnent que 25% du temps, les pertes d'énergie sont énormes et il faut construire de nouvelles lignes électriques pour les raccorder au réseau.

Concernant le recyclage,

La fibre de carbone n'est pas recyclable ; les pales sont enfouies ou envoyées en Afrique.

Véolia soulève ce problème : « *Fabriquées en fibre de verre ou en fibre de carbone, les pales d'éoliennes sont aujourd'hui extrêmement difficiles à recycler. En Allemagne, Veolia*

<https://www.livingcircular.veolia.com/fr/industrie/comment-recycler-les-pales-des-eoliennes>)

travaille activement à trouver des solutions pour leur donner une seconde vie.»

Le site Internet Usine Nouvelle développe ces aspects à cette adresse

<https://www.usinenouvelle.com/article/et-si-on-arretait-d-enfourir-les-pales-d-eoliennes.N807845>

« Essentiellement conçues à partir d'un mélange de résine époxy ou de polyesters et de fibre de verre (60% à 70% des éoliennes), les pales les plus récentes intègrent aussi de la fibre de carbone, pour raidir des longueurs de plus en plus importantes. En quarante ans, le diamètre des rotors est passé de 17 à 160 mètres avec des perspectives à 250 mètres pour l'offshore. En outre, chaque pale contient de l'électronique, du fil antifoudre, du balsa, de l'adhésif... Une masse hétérogène qui représente 5 à 10 tonnes et présente pour l'instant des perspectives limitées de valorisation.

.....
Huit cent quarante tonnes de béton, 300 tonnes d'acier et 25 tonnes de composites, c'est à peu près ce que représente une éolienne de 2 MW. Quelques dizaines seulement de ces moulins à vent ont été démantelées en France depuis l'installation du premier parc en 1996. »

LES DANGERS

Page 95/220 de l'Etude de dangers, sont listés une série de dangers liés à l'installation, comme la chute d'éléments, l'échauffement des pièces mécaniques ou encore les courts-circuits électriques.

Ce sont des risques physiques, et il est bien sûr nécessaire de les répertorier, de faire un retour des diverses expériences. Néanmoins, pour l'information du public, nous n'avons pas lu dans ce dossier, par exemple, l'influence néfaste des infrasons sur les animaux et les hommes.

Or, ceci enlève à ces objets bien des vertus écologiques.

Le syndrome éolien décrit depuis plusieurs décennies par des scientifiques européens, américains et australiens (rapports de synthèse Lachat (suisse) et Pierpont (Australie), entre autres à cette adresse <https://environnementdurable.net/documents/pdf/Rapport%20sur%20les%20risques%20sanitaires%20-%20Alain%2005-2014%20v2.4.2.pdf>) est nié, au détriment de la santé humaine et animale. Les troubles du sommeil, les vertiges, les troubles du rythme cardiaque ne sont pas une vue de l'esprit. Il en est de même pour les vaches qui paissent à proximité des éoliennes puisqu'en France, les limites de sécurité sont plus faibles qu'ailleurs en Europe.



En effet, page 17/220, l'identification des enjeux et des lieux à protéger a été réalisé dans un rayon de 500 mètres. Nous nous étonnons de la faiblesse de cette distance car « L'Académie de médecine a prescrit en 2006 qu'aucune éolienne ne soit implantée à moins de 1500 mètres d'une habitation» (Alban d'Arguin, Eoliennes, un scandale d'état). Pour exemple, le législateur, à cette adresse https://www.senat.fr/lc/lc197/lc197_mono.html, indique qu'en Allemagne, la distance entre habitations et éoliennes, « dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, est de 1 500 mètres».

En conclusion

Suite à nos vœux qui abordaient le sujet, des sympathisants nous ont interpellés : « *(les éoliennes) c'est quand même mieux que du nucléaire* ».

Dans l'absolu, oui. Sinon notre lutte contre le nucléaire n'aurait pas de sens.

Et il y a l'énergie solaire.

Nous rappellerons qu'avant de se demander ce qui est le moins pire, chacun, il nous semble, devrait se poser la question : comment je vais faire aujourd'hui pour dépenser moins d'électricité.

Quelques pistes :

- Eteindre la lumière quand on quitte une pièce
- Eviter les appareils électroménagers comme le séchoir à cheveux, les robots pour la cuisine (une rape à légumes permet d'activer les muscles du bras)...
- Eviter les trottinettes électriques, vélos électriques (sauf cas particulier de santé, de déplacements sur de longues distances, sur des espaces non desservis par les transports en commun), éviter la généralisation des voitures électriques, lire à ce sujet notre page d'accueil d'octobre 2019
- Dire non au gaspillage de matières premières en renouvelant moins nos objets et dire oui à la décroissance !
- Limiter les envois de mails très énergivores...liste non exhaustive.
- Enfin, par solidarité avec les 7 000* français qui dorment dans leur voiture, la douche froide aussi économe en eau qu'en électricité et meilleure pour la santé !

*En France, ce sont cinq millions de travailleurs pauvres qui ont un logement précaire.

<https://rmc.bfmtv.com/emission/mal-logement-christophe-en-cdi-et-oblige-de-dormir-dans-sa-voiture-1093336.html>

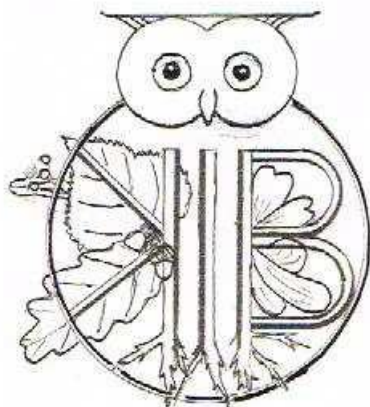
.....A suivre lors de prochaines « nouvelles du mois »

Les éoliennes et la santé humaine (rôle néfaste pour le cœur, les oreilles....) et animale (vaches qui ne s'alimentent plus....)

Les éoliennes en mer, problèmes pour la pêche

Le point de vue économique.....

© Oïkos Kai Bios 2007-2020



<http://www.oikoskaibios.com/>
oikos.kai.bios@orange.fr